

BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE – SESSION 2015

SÉRIE : SCIENCES ET TECHNOLOGIES
DU MANAGEMENT ET DE LA GESTION

SPÉCIALITÉ : GESTION ET FINANCE

ÉLÉMENTS INDICATIFS DE CORRIGÉ

Ce dossier comporte des éléments de corrigé à l'attention des correcteurs. Plusieurs questions appellent des réponses rédigées de la part des candidats. Seules les idées clés sont proposées, de manière schématique, pour permettre une approche ouverte des réponses des candidats.

Barème global sur 120 points

Nota : il est rappelé que le nombre de points annoncés dans le sujet constitue un engagement incontournable vis-à-vis des candidats. Le barème fourni respecte cette contrainte et doit s'appliquer à tous, sauf indications complémentaires données, lors des corrections, sur décision nationale.

PREMIÈRE PARTIE

DOSSIER 1 – VENTES ET GESTION DES COMPTES CLIENTS

A – Plan de comptes

1. Indiquer en quoi il est préférable d'attribuer un compte client à chaque client plutôt que d'avoir un seul compte client pour tous.

Cela permet de connaître pour chaque client la position du compte débiteur ou créditeur et d'avoir une action individualisée client par client en cas de situation difficile.

2. Indiquer en quoi la codification actuelle n'est pas favorable à ce type de travail et proposer une nouvelle codification qui faciliterait ce suivi par catégorie.

La codification actuelle permet un suivi individualisé mais ne distingue pas les clients selon leur catégorie (Poissonnerie, mareyeurs grandes surfaces, etc). La comptabilité ne peut donc pas opérer de regroupement des informations comptables selon les différents types (grand livre des clients « poissonnerie par exemple), ni fournir d'informations de synthèse sur ces critères (pas de balance des clients de chaque type par exemple).

B – Ventes

3. La référence THR apparaît sur deux lignes distinctes dans la facture n° F0204711 (annexe 1). Justifier

Les deux lignes correspondent à deux bons de livraison différents. L'exigence de traçabilité des informations et des pièces comptables impose que les deux opérations soient distinguées. De plus ici le prix unitaire est différent : 21 € pour la livraison du 24/12 et 21,50 € pour celle du 26/12.

4. Contrôler, et justifier par le calcul, le montant « Net à payer » de la facture N° F0204711 (annexe 1). Justifier la date de règlement.

$$1\ 863,50 - 37,27 + 50 + 103,19 = 1\ 979,42$$

(ou tout autre calcul logique permettant d'obtenir le même montant).

Selon l'article 11, cette facture qui a été établie le 27/12, soit après le 20 du mois, doit être réglée à la fin du mois suivant soit le 31 janvier.

5. Présenter l'écriture comptable de cette facture dans le journal de Sète et Mar.

27/12/2014			
411052	Client La Marée Montante	1979,42	
707000	Ventes de marchandises		1826,23
708500	Port		50,00
445710	État, TVA collectée		103,19
	Facture F0204711		

C – Contrôle des comptes

6. Citer les avantages de la pratique du lettrage des comptes clients.

Contrôler que les clients ont réglé aux bonnes échéances, détecter des erreurs de règlements, détecter des erreurs d'enregistrements (imputation des comptes), faciliter la visualisation des lignes des comptes.

7. Compléter le compte client « La marée montante » dans l'extrait de la centralisation des comptes clients (annexe A) en ajoutant les informations liées à la facture F0204711, puis procéder au lettrage de ce compte.

Date	Libellé	Débit	Crédit	Lettrage	Solde DB	Solde CR
----- 411052 Poissonnerie La Marée Montante -----						
	Solde				0,00	0,00
15/10/2014	Facture F0204438	1 338,80		AA	1 338,80	0,00
02/11/2014	Chèque reçu		1 338,80	AA	0,00	0,00
10/11/2014	Facture F0204539	2 836,37		AB	2 836,37	0,00
14/11/2014	Facture F0204574	1 657,24			4 493,61	0,00
20/11/2014	Facture F0204571	2 256,76		AB	6 750,37	0,00
02/12/2014	Chèque reçu		5 093,13	AB	1 657,24	0,00
27/12/2014	Facture F0204711	1 979,42			3 636,66	
----- 411054 Ambrosino Marée -----						

8. Commenter la situation de ce compte client notamment au regard du respect des conditions de paiement.

Le solde du compte est débiteur ce qui normal pour un compte clients. Toutefois, et d'après les conditions de règlement (annexe 2), la facture F0204574 du 14/11/2014 aurait dû être réglée au 30/11, or elle n'est pas lettrée donc le paiement a un mois de retard.

La facture F0204711 du 27/12/2014 n'est pas lettrée également, mais son échéance n'est qu'au 31/01/2015, il n'y a donc pas d'anomalie.

9. Proposer une modification de la saisie des libellés dans les écritures de règlement qui faciliterait le lettrage des comptes clients.

Actuellement le libellé de l'écriture de règlement est « chèque reçu ». Si on saisisait en libellé le numéro de la (ou des) facture(s) réglée (s) cela faciliterait le travail de lettrage. Dans le cas d'un seul règlement pour une facture, cela confirmerait la correspondance des montants observés. Dans le cas d'un règlement pour plusieurs factures cela guiderait mieux le travail de vérification des montants.

D – Dépréciations des comptes clients

10. Citer et expliciter le principe comptable qui justifie ces écritures.

C'est le principe de prudence. La comptabilité est établie sur la base d'appréciations prudentes, pour éviter le risque de transfert, sur des périodes à venir, d'incertitudes présentes susceptibles de grever le patrimoine et le résultat de l'entreprise. Un produit ne doit être comptabilisé que s'il est réalisé, alors qu'une charge doit être prise en compte dès lors que sa réalisation est probable voire éventuelle. L'objectif est d'avoir une image fidèle de l'entreprise.

(Accepter une explication basée sur la prise en compte des risques)

11. Compléter sur l'annexe B l'état des créances douteuses.

Noms	Créances TTC	Créances HT	% Perte probable	Dépr. nécessaires	Dépr. existantes	Ajustements	
						Dotations	Reprises
Pêcheries du Midi	6 879,20	6 520,57	50%	3 260,29	1 500,29	1 760,00	
L'Espadon	4 009,00	3 800,00	25%	950,00	0	950,00	
TOTAUX						2 710,00	0,00

12. Présenter les écritures liées au suivi des créances douteuses sur les mareyeurs.

		31/12/2014	
681000	DAP	2 710,00	
491000	Dépréciation des comptes clients		2 710,00
Total dotations sur dépréciation Pêcheries et Espadon			
		31/12/2014	
416000	Clients douteux	4 009,00	
411089	Client L'Espadon Info tribunal de commerce		4 009,00

DOSSIER 2 – UNE NOUVELLE CHAÎNE DE PRODUCTION

1. Vérifier et justifier le calcul du montant des ressources stables dans le bilan fonctionnel (annexe 4).

Capitaux propres + Amort. et dépré. + Emprunts auprès des Ets de crédit = ressources stables
 $403\,198 + 35\,072 + 123\,787 = 562\,057$

2. Justifier, dans le contexte, la réalisation d'un bilan fonctionnel.

Avec son projet d'installation d'une nouvelle chaîne de production nécessitant des acquisitions de matériels et des aménagements de locaux, Sète et Mar est dans une logique d'investissement. Ce projet va avoir un impact sur l'actif immobilisé. Son financement va impacter les ressources stables et ou la trésorerie. Le bilan fonctionnel est justement un outil permettant de visualiser ces grandeurs et de guider sur le choix du mode de financement à privilégier en fonction des choix et objectifs fixés par les dirigeants.

3. Présenter les calculs du fonds de roulement net global, du besoin en fonds de roulement et de la trésorerie nette.

FRNG : **428 063** (562 057 – 133 994)
 BFR : **140 533** (1 633 + 395 591 + 676) – (187 741 + 69 626)
 Trésorerie nette : **287 530** (428 063 – 140 533) ou (287 530 – 0)

4. Évaluer l'indépendance financière de l'entreprise :

a) Expliquer en quoi le seuil fixé par Mme Stéphano garantit l'indépendance financière de l'entreprise ;

Dettes/capitaux propres < 45% signifie que les dettes sont inférieures aux capitaux propres ; le financement est donc majoritairement assuré par les capitaux propres et minoritairement par la dette ce qui garantit l'indépendance de l'entreprise par rapport aux banques.

b) Calculer le ratio d'indépendance financière au 31/12/2014 ;

$123\,787 / (403\,198 + 35\,072) = 0,2824$

c) Commenter le résultat

Ce ratio signifie ici que le niveau des dettes auprès des organismes de crédit est à hauteur de 28 % des capitaux propres ; Mme Stéphano a fixé un seuil de 45% : le ratio est très inférieur au seuil fixé lequel garantit l'indépendance financière. l'objectif est donc atteint puisque la part des dettes est largement inférieure au maximum souhaité

5. En utilisant toutes les informations précédentes et les annexes fournies, faire un commentaire argumenté sur la situation financière de Sète et Mar.

- La structure financière de l'entreprise est saine. Ses ressources stables couvrent ses emplois stables, le fonds de roulement étant positif. Le fonds de roulement net global couvre largement les besoins du cycle d'exploitation, d'où une trésorerie excédentaire.

- La durée des crédits accordés aux clients (38 jours) est supérieure à l'objectif de 35 jours : les clients règlent donc avec un peu de retard. Cela augmente le besoin en fonds de roulement et ne nous met pas en situation favorable
- La durée des crédits accordée par les fournisseurs de Sète et Mar (23 jours) est légèrement supérieure à notre objectif, nous obtenons un délai supérieur à celui attendu ce qui diminue notre besoin en fonds de roulement et compense, au moins en partie, le retard de paiement des clients.
- La durée de stockage est quasi nulle (ce qui est logique pour une activité de vente de produits de la mer frais) et conforme aux objectifs.
- Le ratio d'indépendance financière est bon (cf question 4)
- le ratio de capacité de remboursement également : nous sommes capables de rembourser nos dettes en 4,95 ans conformément à l'objectif de 5 ans.

Le projet est donc envisageable au regard des indicateurs étudiés même s'il convient d'être vigilant sur les paiements des clients.

6. Indiquer l'impact du projet sur la situation.

Le projet se traduira d'abord par une augmentation de l'actif immobilisé de l'ordre de 60 000 € et donc une baisse du FRNG d'autant. Cet impact est modéré : baisse de 60 000 / 428 063 soit 14 %. Son financement impactera aussi soit le haut de bilan (ressources stables) soit la trésorerie (voir plus bas). Dans le cas d'un financement par augmentation des ressources stables, on reviendrait à un FRNG identique. Dans le cas d'un financement par la trésorerie celle-ci serait réduite de 60 000.

À plus long terme, l'activité nouvelle générera un niveau plus important des créances clients donc du BFR.

DOSSIER 3 – L'ACTIVITE « LABORATOIRE D'ANALYSE »

A – L'activité « laboratoire d'analyse »

1. Indiquer le numéro du compte de produits (3 chiffres) à utiliser pour enregistrer les produits de cette nouvelle activité

Pour les produits de l'activité « laboratoire » utiliser le compte 706 Prestations de services.

2. Justifier le calcul de la dernière annuité du tableau d'amortissement pour la machine à analyser à partir des informations contenues dans l'annexe 6.

Base amortissable : 4 500 est la valeur d'origine du bien ;

Annuité 2014 = base (4 500) x nbre d'analyses 2014 / total nbre d'analyses réalisées (30/90) = 1 500 ;

Cumul des annuités : cumul précédent (3000) + annuités (1 500) = 3 500 ;

Valeur comptable nette : VCN précédente (1500) – annuité (1 500) soit 0.

3. Après avoir indiqué ce que signifie en général le qualificatif « variables » dans l'expression « charges variables », indiquer les éléments de charges (présentés dans l'annexe 7) entrant dans le calcul du coût variable d'une analyse. Justifier.

Une charge est variable quand son montant varie proportionnellement à l'activité, celle-ci étant mesurée par la production ou le chiffre d'affaires. Dans le cas présent, le kit d'analyse et les consommables sont des charges variables car leurs consommations sont proportionnelles à l'activité (nombre d'analyses effectuées) et donc au chiffre d'affaires.

4. Calculer le coût variable et la marge sur coût variable pour une analyse, sachant que le prix d'une analyse est actuellement de 200 € HT.

Coût variable pour une analyse = (220 + 100) / 4 = 80 €

Marge sur coût variable unitaire = prix de vente - coût variable = 200 - 80 = 120 €

5. Déterminer le seuil de rentabilité en valeur et en volume

Charges fixes = dotations aux amortissements + charges fixes diverses = 3 000 €

Taux de marge sur coût variable = Marge sur coût variable / Chiffre d'affaires = 120 / 200 = 0,6

Seuil de rentabilité = Charges fixes / Taux de marge sur coût variable = 3 000 / 0,6 = 5 000 €

SR en quantité = Seuil de rentabilité en valeur / Prix unitaire de vente = 5 000 / 200 = 25 analyses

B – Un nouveau client

6. Indiquer, en justifiant la réponse, si Mme Stéphano peut accepter la commande supplémentaire au prix demandé.

Dans la mesure où le seuil de rentabilité est atteint cela signifie que les charges fixes du laboratoire sont couvertes. Le prix de vente minimal doit donc couvrir les charges variables. Mme Stéphano peut accepter le prix proposé par le client (150 €) puisqu'il est supérieur au coût variable (120 €). A ce prix la commande génère du bénéfice de 30 € par analyse.

7. Indiquer les conséquences sur le résultat et la rentabilité si elle réussit à faire accepter un prix supérieur.

Toute vente facturée à un prix supérieur augmente d'autant le chiffre d'affaires mais aussi la marge sur coût variable et le résultat. Comme les moyens mis en œuvre sont inchangés c'est la rentabilité qui en sera augmentée.

8. Indiquer en quoi une externalisation de l'activité laboratoire d'analyse serait avantageuse, sur le plan comptable et financier, en cas de retournement du marché et de diminution des commandes clients en matière d'analyse.

Recourir à l'externalisation transformerait la totalité des coûts en charges variables.

En cas de retournement du marché (importante baisse des ventes) l'impact est fort. En effet, les charges fixes, par définition, doivent être supportées même en l'absence d'activité et donc générer une perte d'autant. En cas de risque de retournement de l'activité (baisse des ventes) et afin de ne pas impacter négativement le résultat, il est intéressant d'opter pour l'externalisation qui ne crée que des charges variables.

DEUXIÈME PARTIE

La diversification des activités au sein d'une même entreprise empêche-t-elle le système d'information comptable de produire une image fidèle de l'entreprise ?

*La réponse peut s'articuler autour des points développés mais la structure n'est pas exigée.
Le contenu ne doit pas être attendu de façon exhaustive.
Valoriser tout argument et tout exemple concret issu de cette situation ou d'autres situations.
On n'attend pas de formalisme particulier dans la production du candidat.
On attend des candidats des références à des situations tirées du contexte de la partie 1 et d'autres contextes issus de leur culture personnelle (étude, projet...).*
Les conditions de transfert peuvent figurer dans le fil de l'argumentation (comme dans les pistes de réponses qui suivent) ou faire l'objet d'un paragraphe distinct.

Programme de terminale, notamment :

Thème 1 : Construire une image de l'entreprise

QG : Pourquoi construire une image financière ?

QG Comment faciliter l'échange d'informations financières ?

QG Comment traduire l'activité ?

QG : Comment organiser les traitements pour répondre aux besoins de l'entreprise ?

Thème 2 : Analyser la situation de l'entreprise

QG Comment synthétiser fidèlement l'image de l'entreprise ?

Pistes de réponses :

La production de documents comptables respectant le principe de l'image fidèle est le cœur de l'activité comptable. Elle permet à la fois de donner aux dirigeants les outils de gestion et aux tiers extérieurs de disposer d'une représentation juste de la situation de l'entreprise.

La diversification des activités se traduit par la coexistence de sources de création de richesse différentes obéissant à des logiques distinctes (Poids de la valeur ajoutée, taux de rentabilité, croissance du marché, etc). En cas d'activité diversifiée au sein d'une même entreprise, la production d'une image fidèle est rendue moins facile.

Pour ce qui concerne la communication interne, destinée au pilotage, donc aux dirigeants, les règles comptables permettent **des adaptations du système d'information comptable** :

- les produits d'activités distinctes peuvent et doivent être enregistrés dans des comptes de produits adaptés. Dans le cas de Sète et Mar les comptes 706 sont utilisés pour les produits de l'activité analyse, tandis que ceux du négoce de poissons seront enregistré en 707.
- les activités relevant de taux de TVA distincts impliquent de créer des comptes spécifiques afin de produire plus aisément les déclarations et d'opérer des contrôles,
- les immobilisations pourront quant à elles être enregistrées dans des sous-comptes adaptés,

Surtout **la mise en place d'une comptabilité de gestion** est la solution qui permet aux dirigeants de disposer des informations utiles et pertinentes adaptées à la diversité des activités...

Pour ce qui est de la communication externe qui repose notamment sur **les documents de synthèse**, les caractéristiques des documents de synthèse permettent de surmonter en partie la critique :

- Il est vrai que le bilan ne permet pas, dans sa présentation, la distinction des éléments de patrimoine (actif et passif) relevant de l'une ou l'autre des activités,
- en revanche, le compte de résultat présente bien certaines rubriques distinctes pour les ventes de marchandises d'une part et les prestations de services d'autre part,
- le tableau des soldes intermédiaires de gestion fait également ressortir des éléments de la contribution des deux types de produits à la formation du résultat marge commerciale pour l'activité de négoce par exemple.
- Enfin et surtout, l'annexe (qui est un document obligatoire) doit compléter, par des indications textuelles, le bilan et le résultat afin de les rendre intelligibles. On peut supposer d'elle donne des informations sur chacune des activités taux de croissance du marché, taux de profitabilité, niveaux de rentabilité différents, etc)

Ces considérations permettent de répondre que les difficultés ne sont pas insurmontables dans un cas du type de Sète et Mar où il y a une activité principale forte (négoce) et une activité de prestations de services encore faible. Ce peut être le cas également de l'activité de services téléphoniques développés par les banques.

En revanche, si les diversifications s'opèrent de façon plus forte, dans des secteurs ou métiers aux caractéristiques commerciales, financières, humaines, différentes, alors il sera en effet difficile de faire une lecture éclairée et critique des documents de synthèse, car l'hétérogénéité sera trop forte et les informations textuelles de l'annexe ne pourront rendre compte de la diversité des activités.

Certains facteurs peuvent jouer sur le phénomène. Par exemple la puissance de l'application informatique utilisée, sa capacité à être paramétrée et à évoluer est un facteur déterminant pour répondre à la question, dans des contextes différents.

Ici, place éventuelle pour des exemples d'entreprises diversifiées tirés de la culture managériale du candidat...

Ainsi, à partir d'une activité première de services d'accès à l'information sur le net, générant des revenus lié à la publicité, Google développe des activités de ventes de données, de cartographie, de services et prestations médicales. A terme, ses documents de synthèse ne pourront être compris que par les dirigeants qui disposeront de données internes non publiées.

La solution réside alors ailleurs, dans une adaptation de l'organisation et non plus seulement du SI comptable : il convient de scinder les activités dans des entités juridiques distinctes pour lesquelles la raison sociale retrouvera un sens.

C'est par exemple le cas choisi pour traiter la coexistence des activités de banque et d'assurance dans certains groupes bancaires : l'image fidèle est rendue au niveau de la filiale et non plus au niveau du groupe.

Sete et Mar 2015	questions	points	ss totaux	totaux
PREMIERE PARTIE				95
DOSSIER 1			35	
	A		5	
	1	2		
	2	3		
	B		6	
	3	2		
	4	2		
	5	2		
	C		14	
	6	2		
	7	5		
	8	4		
	9	3		
	D		10	
	10	2		
	11	4		
	12	4		
DOSSIER 2			30	
	1	3		
	2	3		
	3	4		
	4, a	2		
	4, b	3		
	4, c	3		
	5	10		
	6	2		
DOSSIER 3			30	
	A		17	
	1	1		
	2	4		
	3	3		
	4	3		
	5	6		
	B		13	
	6	4		
	7	4		
	8	5		
DEUXIEME PARTIE				25
Total				120

CONSIGNES AUX CORRECTEURS

Session 2015 des baccalauréats général et technologique

Epreuve(s) : spécialité gestion et finance

Série(s) : STMG

Code(s) du (des) sujet(s) : 15GEFIMLR1

Page(s) : 6/11

Dossier 3

B - Un nouveau client

Le candidat a pu être troublé par une différence avec le résultat au dossier 3, A, question 3 (coût variable 80€) mais les sous-parties sont indépendantes.

Il sera accepté la réponse calculée avec un coût variable de $80€ = 150 - 80 = 70$, la marge est positive, la commande peut être acceptée